



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 6 octobre 2026
Présidence : Danalet Jean-Luc
Objet : Demande d'autorisation générale de la Municipalité pour statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à CHF 20'000.- par cas, pour la législature 2026-2031

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 08-2026 du 14 juillet 2026, concernant la demande d'autorisation générale de la Municipalité pour statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à CHF 20'000.- par cas, pour la législature 2026-2031 ;
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

ACCEPTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'accorder à la Municipalité pour la durée de la législature 2026-2031 une autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à CHF 20'000.- par cas, charges éventuelles comprises, pour la législature 2026-2031.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2026.

Conseil général d'Hermenches

Jean-Luc Danalet
Président



Estelle Borno
Secrétaire